

*Conférence Bucarest 22 – 24 mai 2013*

## ***Conclusions générales***

*par*

*Yves Scieur*

Le moment est venu de retourner vers vos horizons respectifs.  
Qu'emporterez-vous dans vos musettes? De quoi sera fait votre viatique?  
Chacun aura pu faire la moisson qui correspondait à sa faim.

Juan, le catalan, et Alexandre, le marseillais, ont dit qu'ils travaillaient sur l'innovation et qu'ils avaient trouvé ici de quoi être nourris.

Le terrain de la Rouamnie est sans doute lourd d'un passé encore récent mais il est vierge de son futur. Aucun pays européen ne peut se targuer de vivre l'expérience sur laquelle nous avons travaillé ces quelques jours. La voie de cette innovation - qui ne manquera pas d'être suivie de près - vous est ouverte et des outils pour l'emprunter ont été donnés.

L'Europe a estimé devoir nous laisser entre nous afin de ne pas influencer nos travaux.  
Des chefs de file sont venus déposer des mots d'encouragement en disant notamment:

- qu'il convenait de revaloriser la fonction éducative de la peine,
- que la société civile avait un rôle à jouer en faveur de la réinsertion,
- que le recours à l'économie sociale pouvait être un fameux défi.

Les institutions européennes y croient fermement puisqu'elles développent des stratégies, des programmes, des résolutions.

Avec les interventions de Gianina et de Didi on a montré que, grâce au projet initié par CRED, des graines ont été semées (avec la boulangerie, la menuiserie, la serre, la coiffure), et, il y a de l'espérance dans le regard et dans la parole des détenus. Avec les employeurs, tels que la SRL Monoprix, de Braila, il est dit que certains sont prêts à donner une deuxième chance à ceux qui ont galvaudé la première.

Ainsi donc, l'étoile de l'économie sociale brille dans le firmament roumain. Nos trois rois mages, aux prénoms ... féminins de Ancuta, Raluca et Ioana, sont venus, avec comme présents la connaissance, l'expérience et la maîtrise pour dire que les concepts sont connus, qu'ils connaissent des applications, comme, par exemple, « l'Atelier sans frontière », qui pratique la transversalité.

Cette voie est donc bien réelle ici, même si la loi sur l'économie sociale se fait attendre. Ni l'économie de marché, ni les pouvoirs publics ne peuvent tout résoudre. L'économie sociale est une alternative qui a sa légitimité. Et puis, il y a aussi des gens qui ont envie de donner sans pour autant avoir envie de recevoir.

La volonté, la détermination doivent exister. Il faut oser, créer, et, les soucis de marchés publics, d'appels d'offre, de concurrence déloyale trouveront leur solution. Un projet de directive européenne montrera peut-être la voie en disant qu'il y a lieu de réserver un pourcentage des marchés publics à l'économie sociale.

Mais est-on prêt pour donner aux structures d'économie sociale sa vitesse de croisière? N'y a-t-il pas

un double langage entre ce qu'il est de bon ton de dire et qu'on est prêt à faire? At-on suffisamment intégré toutes les nuances de ce concept pour convaincre, pour motiver? Il faut encore parler, encore échanger, encore réfléchir aux tenants et aboutissants de ce secteur tertiaire qui va du marchand au non-marchand en passant par toutes les formes de l'insertion. Il faut encore convaincre l'Etat qu'il peut être gagnant, que chaque euro qu'il dépense peut lui en rapporter deux. Il faut encore dire

- que l'économie sociale est une autre façon de faire de l'économique, mais avec des moyens plus solidaires, plus humains, plus respectueux, plus équilibrés, plus en lien avec le lieu d'implantation, plus en phase avec le développement durable,
- qu'elle est une manière de lutter contre la pauvreté et d'utiliser la richesse de ces pauvres,
- qu'elle est une force, une mine d'innovation,
- qu'elle est créatrice d'emplois, surtout pour ceux qui ont tant de mal à en trouver.

Il faut créer une rencontre entre des besoins, ceux du marché, des employeurs et des moyens, ceux que les défavorisés ont été cherchés en eux grâce à un encadrement professionnel, à une formation adaptée, à un accompagnement individualisé.

Mais pour créer cette alternative aux lois du marché, chacun doit assumer sa part de responsabilité:

- l'Etat doit légiférer adéquatement pour autoriser, dire ce qu'il est correct de faire, soutenir, encourager,
- les employeurs doivent accueillir les défavorisés et se réjouir de cet apport, les prendre en charge, leur offrir des tages, du soutien scolaire, ...,
- les ONG doivent se mobiliser et faire preuve de détermination,
- l'opinion publique doit se questionner et se demander s'il n'est pas plus efficace pour la société de remettre valablement sur le chemin du travail que de laisser sur le bas côté de la route.

Mais où sont passé les détenus, s'est demandé Monsieur Florian Georghe? A l'image de Jean Valjean, le célèbre personnage des 'Misérables' de Victor Hugo, continuellement pourchassé par son statut d'ancien forçat, les détenus doivent-ils porter inlassablement leur étiquette et être conditionnés par leur passé? Ne faut-il pas les aider à se donner quelque chose à défendre pour avoir de l'estime de soi, pour qu'ils puissent relever la tête et accepter de croiser paisiblement les regards?

Si la société a le droit de punir les fautifs, elle a le devoir de donner un sens à la peine en l'utilisant au profit de la réinsertion sociale. Nos amis belges ont montré qu'il est fondamental de partir de la population concernée et de mettre en place un projet adapté qui permette d'atteindre un objectif déterminé.

Mais comment faire? Comment passer du souci de l'intérêt général à celui de l'intérêt particulier, celui du détenu? Comment passer d'un travail réalisé par les détenus pour l'utilité du centre pénitencier à un travail qui leur profite à eux? Comment faire pour assumer ce changement radical? Faut-il, comme au Danemark ou en Allemagne, imposer le travail ou, en tout cas, une occupation constructive? Comment passer d'un travail productif à un travail pédagogique? Comment, sous quelles formes juridiques, faire entrer le privé à l'intérieur de l'enceinte judiciaire? Comment utiliser les concepts d'économie sociale? Faut-il privilégier l'insertion, la formation, l'apprentissage ou la rentabilité, l'économique? Faut-il concilier ces deux pôles?

Tout ne s'est pas fait en un jour ni en une conférence. Notre débat de ce dernier jour démontre l'utilité d'un lieu de concertation informel mais permanent. On vient de l'entendre, la Conférence nous a concentré sur l'économie sociale à l'intérieur de la prison mais le détenu, qui veut se réinsérer, demande à pouvoir sortir de manière progressive de la prison et éventuellement à pouvoir exécuter sa peine à l'extérieur. Les offres de l'économie sociale doivent aussi exister en dehors.

Au début de mon intervention, je me questionnais sur les mots que vous choisiriez d'emporter dans vos bagages. Je ... le Cred formule maintenant le voeu que, avec vos convictions, votre motivation, votre force, ces mots deviennent actions.

Je n'exprimerais qu'une demande. C'est que ces actes partent des mains vers la tête, comme l'intelligence, disait Bergson, que vous partiez des besoins de votre public, que vous partiez de leurs possibles et que vous les aidiez à se hisser vers le bien-être, vers l'harmonie entre les êtres et que vous soyiez source d'inspiration pour une alternative socio-économique.

Le Sage disait: « Le courage de la goutte d'eau, c'est qu'elle ose tomber dans le désert ».

Alors, courage.